

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel : 06 ou 07

Date de naissance (pour l'assurance) : JJ / MM / AAAA

Adresse Email : _____@_____

Première adhésion

Renouvellement

Droit à l'image pour valoriser l'association (photo – vidéo) : oui non

Cotisation annuelle : 250 € / personne

La cotisation comprend :

- L'adhésion à l'Association Les Démons du Bémol de 15 €
- 2h de répétition chaque mercredi de 20h30 à 22h30 (sauf pendant les vacances scolaires)
- L'adhésion collective et individuelle à Chanson Contemporaine
- Les partitions « La boîte à chansons » individuelles
- L'assurance

1 chèque ou virement de 250 € : encaissement octobre 2023

2 chèques de 125 € : encaissement octobre 2023 et février 2024

L'Adhésion à l'association n'est pas remboursable, elle est valable toute l'année scolaire considérée (sauf à titre exceptionnel, sur décision du bureau de l'association).

Règles sanitaires

Chaque choriste s'engage à respecter les règles sanitaires en vigueur selon les dernières réglementations gouvernementales, Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

PARRAINER !

30 euros de réduction parrain/marraine sur votre cotisation si l'un(e) de vos ami(e)s vient s'inscrire à notre groupe vocal. Alors à vos contacts !!

OFFRE COUPLE

30 euros de réduction sur chacune des cotisations pour les choristes venant en couple.

L'INSCRIPTION DEFINITIVE EST SOUMISE A DES REGLES D'EQUILIBRE DE PUPITRES.

L'association se réserve le droit de ne pas donner suite à une pré-inscription. L'inscription définitive sera confirmée au choriste par email.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions ci-dessus, lu et accepté la charte des Démons du Bémol disponible sur le site.

Date et signature